

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25119439

09 SEP. 2025

Greffier MONITEUR BELGE
DIRECTION

16 SEP. 2025

BELGISCH STAATSBLED
BESTUUR

N° d'entreprise : **0419 716 921**

Nom

(en entier) : **MB PERWEZ**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Morgelines(NN) 8 - 5100 Naninne (Namur)**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat de l'administrateur et du commissaire - Pouvoirs

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11/06/2025:

[...]

1. Renouvellement du mandat de l'administrateur

A l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur unique, pour une durée indéterminée à dater de ce jour :

•La Société Anonyme « PROVA », ayant son siège à 5100 Naninne, rue des Morgelines 8, Registre des Personnes Morales de Liège division Namur et taxe sur la valeur ajoutée numéro 0434.001.061, représentée par son représentant permanent Monsieur Réginald de Woot de Trixhe, domicilié à 1331 Rosière (Rixensart), Rue du Pré Maillard 1, qui accepte expressément.

Le mandat sera exercé à titre gratuit, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

2. Renouvellement du mandat du commissaire

Sur proposition de l'administrateur unique, l'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire de Audicia SRL, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0667.912.009 (RPM Hainaut, division Charleroi), ayant son siège à Rue de Bomérée 89 à 6534 Gozée, représentée par Monsieur Philippe Bériot, réviseur d'entreprises. Ce renouvellement est effectif à compter de ce jour et prendra fin après l'assemblée générale qui délibérera et décidera des comptes annuels de la troisième année comptable (à savoir les comptes clôturés au 31.12.2027).

La rémunération annuelle du commissaire sera fixée à 3.750€ HTVA.

3. Pouvoirs

L'assemblée générale donne instruction et mandat à l'administrateur unique pour l'exécution des décisions prises. L'administrateur unique désigne les personnes ci-après en tant que mandataires spéciaux, agissant individuellement avec possibilité de substitution, auxquelles est accordé le pouvoir d'accomplir toutes les formalités relatives à toute inscription, modification ou cessation auprès du guichet d'entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises, ainsi qu'auprès de l'administration de la Taxe sur la Valeur Ajoutée, et à cette fin de signer tous les documents et actes nécessaires, y compris tous les formulaires et documents requis, devant les autorités compétentes ainsi que le tribunal de l'entreprise, à savoir les personnes ci-dessous en leur qualité de collaborateurs de DELOITTE ACCOUNTANCY SRL, ayant élu domicile au bureau situé à 4000 Liège, Rue Jean Gol 2 :

- 1/ Madame Léa Crahay ;
- 2/ Madame Claire Vandesande ;
- 3/ Madame Cindy Torino.

Léa Crahay
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)